



Objectif

Mettre à jour ses compétences d'Acteur PRAP IBC afin de conserver sa certification et re-dynamiser la démarche de prévention de son entreprise.

— EN RÉSUMÉ

La formation «MAC Acteur PRAP IBC» permet de réactiver les compétences des salariés formés Acteur PRAP IBC et de re-dynamiser la démarche de prévention. Elle se base sur le retour d'expérience de chaque stagiaire, afin d'optimiser les pratiques et de se mettre à jour sur les méthodes et outils d'analyse de situations de travail.

Le recyclage Acteur PRAP IBC est obligatoire tous les 24 mois pour que le certificat reste valide.

— COMPÉTENCES VISÉES

- Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise.
- Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
- Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise et à sa prévention.

— PÉDAGOGIE > 70 % pratique, 30 % théorique

- Recueil des attentes pré-formation.
- Pédagogie active et participative : mises en situation, expérimentations pratiques, jeux de rôles et applications concrètes.
- Applications concrètes et retours d'expérience.

Référence —

P101R

PRÉREQUIS

Titulaire d'un certificat d'Acteur PRAP IBC.

PUBLIC

Acteurs PRAP IBC.

ORGANISATION

De 4 à 10 stagiaires.

INTERVENANTS

Formateurs spécialisés dans le secteur IBC certifiés par l'INRS.

ÉVALUATION

Renouvellement du certificat d'Acteur PRAP IBC (après réussite aux épreuves certificatives INRS), valable 24 mois. Remise également d'une attestation de fin de formation et d'un certificat de réalisation (conformément au Code du travail).

Le programme

1 Poursuivre sa participation à la démarche de prévention

- Faire le point sur les avancées individuelles et collectives.
- Réactiver son potentiel d'action.
- Agir en collaboration avec les autres acteurs.

2 Poursuivre l'évaluation de ses risques professionnels

- Perfectionner ses techniques de prise de hauteur pour observer son travail.
- Revoir les limites du corps humain.
- Poursuivre le repérage des facteurs de chutes, d'accidents de manutention et de TMS.
- Partager ses repérages de situations de travail à risque.
- Partager ses analyses de contraintes physiques, mentales et émotionnelles.
- Revoir les outils de recherche d'améliorations préventives.

3 Adapter et optimiser ses pratiques professionnelles

- Revoir les principes de sécurité physique et d'économie d'effort.
- Perfectionner les manutentions protectrices adaptées à son secteur d'activité.
- Refaire le point sur l'utilisation des aides techniques préventives.